

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 juin 2014

NOTE DE PRESENTATION

OBJET : Désignation d'un représentant d'une association dont l'un des objets est l'insertion ou le logement des personnes défavorisées au sein du conseil d'administration de Sceaux Habitat

Rapporteur : Philippe Laurent

En vertu d'une ordonnance du 1^{er} février 2007, Sceaux Habitat, l'office public d'HLM de la Ville est transformé en office public de l'habitat.

S'agissant d'un office propriétaire de moins de 2000 logements, l'application du décret n°2008-566 du 18 juin 2008 a eu pour effet de porter à 17 le nombre de membres du conseil d'administration, dont :

- 9 représentants de la collectivité territoriale parmi lesquels :
 - o 6 conseillers municipaux,
 - o 3 personnes qualifiées dont l'une ayant la qualité d'élu de l'établissement public de coopération intercommunale du ressort de compétence de l'office,
- 3 représentants des locataires,
- 4 représentants socio-professionnels parmi lesquels un représentant de la CAF, un représentant de l'UDAF, un représentant des organismes collecteurs de la participation des employeurs à l'effort de construction et un représentant des syndicats du personnel de l'office public de l'habitat,
- 1 représentant d'une association dont l'un des objets est l'insertion ou le logement des personnes défavorisées.

Lors de sa séance du 5 mai 2014, le conseil municipal a désigné les 9 représentants de la Ville.

Il convient qu'il désigne par ailleurs, en vertu de l'article R 421-8 du code de la construction et de l'habitation, un représentant d'une association dont l'un des objectifs est l'insertion ou le logement des personnes défavorisées.

Dans ce cadre, il est proposé au conseil municipal de procéder à la désignation de Madame Sabine VASSEUR, au titre du Centre social et culturel des Blagis.